



Gazette du Nayrac



Dicton : Bal maii obéré én traouc o los bragos, qué obéré én pléc o l'estoumac oprès dina
Vaux mieux avoir un trou au pantalon, qu'un pli à l'estomac après manger

Edito du Maire

L'été s'installe et, avec lui, une belle dynamique d'animations et de projets dans notre commune. Je tiens d'abord à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont mobilisés ces derniers mois. Grâce à l'engagement des bénévoles, le premier festival **Eire in Nayrac** a été un véritable succès : bravo à toutes les équipes !

Des moments forts avec une **manche de quilles**, organisée par le Sport Quille du Nayrac, et qui s'est déroulée sur le terrain de la Planque. Ce fut un week-end de compétition et de convivialité, cette fois-ci le soleil était de la partie !

Pour rester sur cette belle dynamique, les animations estivales débiteront avec le **Rallye du Rouergue** et sa célèbre **Bosse**, qui réunit les passionnés de rallyes.

Ensuite nous nous retrouverons pour la deuxième édition du festival **Des Femmes et des Court-Métrages**, où nous aurons la chance d'accueillir Annabelle Amoros, réalisatrice de *Tornades*, pré-sélectionnée aux César, qui sera la marraine de cette édition. Neuf courts-métrages réalisés par des femmes et déjà primés seront projetés. Chacun d'eux sera présenté par celles qui ont contribué à les créer : réalisatrices, scénaristes, cheffes opératrices... Un beau moment en perspective !

Les festivités continueront avec la traditionnelle **Fête de la Saint-Étienne**, son apéro-concert, et une nouveauté qui promet de ravir petits et grands : la course de tracteurs tondeuses pour les adultes et la version à pédales pour les enfants !

Un grand merci à la Pétanque Nayracoise, au club de chasse GAF, à la section Gym du Foyer Rural et à toutes les associations qui feront vivre notre village tout l'été à travers leurs animations.

Enfin, une nouveauté importante à la rentrée : le **changement de fournisseur pour la cantine scolaire**. Ce choix représente un coût supplémentaire, mais nous sommes très satisfaits de voir ce projet aboutir, dans l'intérêt des enfants.

Je vous souhaite un très bel été à toutes et à tous, riche en rencontres et en moments partagés.

Jean-Louis RAYNALDY

Travaux réalisés



☆ Bornes incendie

Les bornes incendie de notre commune, au nombre de 40, sont contrôlées par les pompiers tous les ans. Un certain nombre présentent quelques anomalies (capots cassés, débit insuffisant, peinture fanée, purge défectueuse et accessibilité difficile). La municipalité a pris la décision de remettre le réseau en état. Le travail a été réalisé par Bastien avec les conseils du technicien de chez Bayard, le fabricant et fournisseur de pièces de rechange.

☆ Aménagement d'un WC à la base de loisirs "La Planque"

Un WC a été rénové à l'aire d'accueil du camping. Le but de ces travaux est d'avoir un WC ouvert toute l'année pour améliorer le confort de la base de loisirs, camping, aire de jeux, promeneurs, etc...). Les travaux ont été réalisés par Bastien pour la partie peinture et isolation et les travaux électriques (lumières led, détecteur et mise hors gel) par l'entreprise d'électricité Renaud Metzger.



Travaux en cours

☆ Presbytère

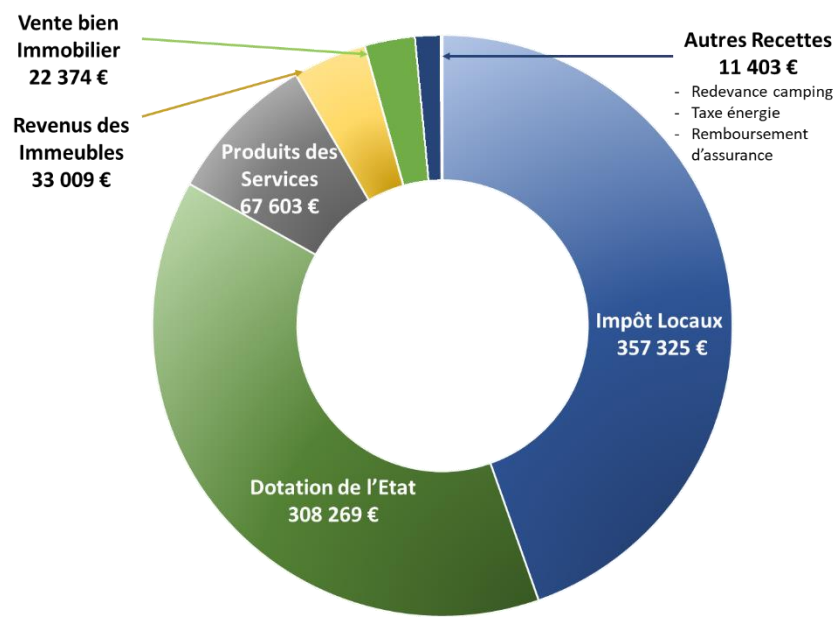
Les appels d'offres pour les travaux de rénovation du presbytère ont été déposés sur la plateforme Safe Tender, les entreprises intéressées doivent remettre leurs offres avant le 2 juillet à 12h. Suivra l'analyse des offres avec l'aide du cabinet d'architecte NEDELLEC.

Projets

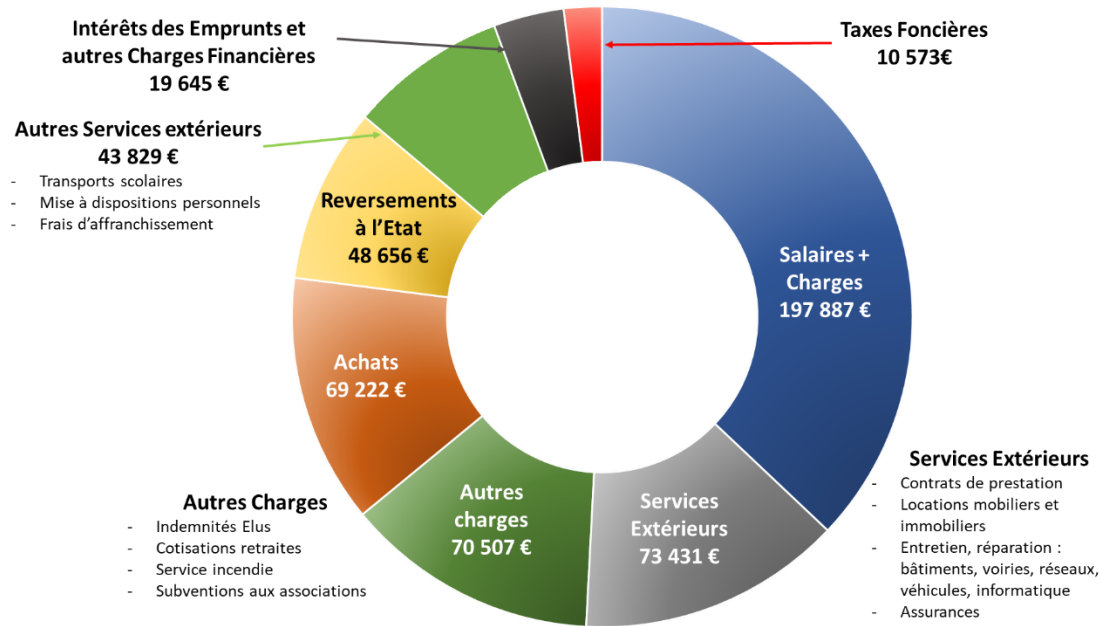
☆ Communication

Un panneau numérique reconditionné, dont nous avons fait l'acquisition, sera installé à l'entrée de l'Espace Coste. Il permettra d'informer en direct et de dérouler les différents spectacles et animations proposés sur notre commune. **Coût : 6 490 € H.T.**

Répartition des recettes de Fonctionnement 2024 (réalisé)



Répartition des dépenses de Fonctionnement 2024 (réalisé)



	Budget prévisionnel 2024		Compte administratif (résultats) 2024				Budget prévisionnel 2025	
	Section fonctionnement	Section investissement	Section fonctionnement		Section investissement		Section fonctionnement	Section investissement
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
Budget général	1 004 889,45 €	1 220 543,15 €	557 068,24 €	800 767,14 €	225 674,51 €	646 960,61 €	1 325 758,77 €	1 397 191,77 €
Lotissement Les Landes	55 016,81 €	101 832,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	55 016,81 €	50 915,54 €
Lotissement Les Landes 3	18 701,20 €	28 791,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43 390,66 €	14 395,54 €
Station-service	636 452,93 €	144 924,67 €	519 107,66 €	487 570,10 €	40 950,20 €	88 838,26 €	604 915,37 €	74 601,69 €

Mise en place de la fibre – fin de l'ADSL



La Fibre finit de se déployer sur le territoire de notre Commune. Suite à ce déploiement les services de télécommunications n'offriront plus de nouvelles offres commerciales ADSL à compter du 31 janvier 2026. Si vous avez déjà une offre ADSL, elle pourra toutefois être maintenue pour l'instant. Cependant, au plus tard fin 2030, le réseau téléphonique cuivre (supportant l'ADSL) sera débranché puis démantelé. Après 2030, seule la fibre sera opérationnelle.

Cantine scolaire

Suite à une volonté accrue des familles, nous avons décidé de changer de prestataire pour la cantine scolaire à partir de la rentrée 2025/2026.

Les repas seront désormais préparés par la **Résidence Saint Jean de Saint-Amans-des-Côts**, dans ses nouveaux locaux situés à la **résidence autonomie Les Terrasses de la Viadène**. Ce choix s'inscrit dans une volonté affirmée de **soutenir une structure locale à taille humaine**, plus proche de nos valeurs et de nos attentes.

Les repas seront cuisinés chaque matin sur place. **Une diététicienne élaborera les menus en collaboration avec le chef**, afin de garantir des repas équilibrés et adaptés aux besoins des enfants. La Résidence privilégie des **fournisseurs locaux**, et les repas seront conditionnés dans des **bacs en inox**. Ce nouveau conditionnement permet de **réduire significativement les déchets** et **d'éviter l'usage de plastiques à usage unique**, limitant ainsi l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Pour assurer cette nouvelle organisation, notre nouvelle employée de cantine et ménage, **Madame Sandrine BOITEL**, se chargera de récupérer les repas quotidiennement à Saint-Amans-des-Côts.

Ce changement représente un **investissement important pour notre commune**, notamment en raison :

- ✓ de l'achat d'un véhicule dédié,
- ✓ des heures supplémentaires de la cantinière,
- ✓ et de l'augmentation du coût des repas.

Aujourd'hui le tarif est le suivant :

- ✓ 3,89 € par repas pour les familles
- ✓ 3,18 € pour la municipalité

(Ce tarif inclut le prix des repas, le loyer, les charges, le pain et le personnel.)

À partir de septembre, il évoluera ainsi :

- ✓ 3,99 € pour les familles
- ✓ 4,52 € pour la municipalité

La commune prendra en charge la majeure partie de cette hausse, convaincue qu'il est essentiel de soutenir l'économie locale tout en proposant à nos enfants des repas de qualité.



Services de secrétariat à distance



Céline propose désormais ses services en tant que **secrétaire polyvalente à distance**, en freelance. Basée dans notre village, elle accompagne indépendants, artisans, TPE et associations dans leur gestion quotidienne avec **efficacité, discrétion et souplesse**. Elle vous propose les services suivants :

- ☆ Édition de devis et factures
- ☆ Saisie comptable
- ☆ Suivi de clientèle
- ☆ Gestion d'emploi du temps
- ☆ Rédaction de contenu
- ☆ Organisation d'évènements

Une prestation **sur-mesure**, adaptée aux besoins de chaque client. La **confidentialité des données** est une priorité absolue. Tarif horaire : **25 €, sans aucune charge patronale**.

Une solution simple et économique pour externaliser vos tâches administratives !

N'hésitez pas à la contacter pour échanger sur vos besoins et découvrir comment elle peut vous faire gagner du temps au quotidien.

☎ 06.19.44.14.96 - @ : celinesdn@hotmail.com

Vente de fleurs

La récente vente de fleurs et de plants de potagers organisée par l'Association des Parents d'Élèves de l'école Albert Sadoul du Nayrac a connu un vif succès. Les fonds générés permettront de financer diverses actions éducatives au sein de l'établissement. Cette réussite témoigne de l'implication et du soutien précieux du village envers l'éducation des enfants de notre école.

L'A.P.E. tient à remercier tous les participants qui ont contribué au succès de cette vente.



Chorale "À tous chœurs"



La chorale "À tous chœurs" a le plaisir d'annoncer la reprise de ses activités pour une nouvelle saison musicale placée sous le signe de la convivialité et du plaisir de chanter ensemble. Les cours reprendront **le mercredi 10 septembre 2025 à 18h30**, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et détendue.

Que vous soyez homme ou femme, débutant curieux ou chanteur expérimenté, vous êtes les bienvenus ! Aucun niveau n'est requis, seule l'envie de partager un bon moment en musique compte.

La chorale répète régulièrement dans la joie et la bonne humeur pendant 1h30, et se produit occasionnellement en public, notamment lors des vœux du maire. C'est une belle occasion de tisser des liens, de se détendre, et de vivre la musique de manière collective.

N'hésitez pas à les rejoindre et à prêter votre voix à l'harmonie du groupe.

Bilan Festival Eire In Nayrac

Dès le **vendredi 6 juin** le Festival *Eire In Nayrac* a pris vie, avec une première intervention des musiciens à **l'école publique Albert Sadoul**. Dans une ambiance joyeuse et bienveillante, ils ont su captiver et enchanter les élèves et les enseignantes grâce à une initiation musicale vivante et interactive. Ce moment de partage a marqué le début du festival, en apportant une touche pédagogique et festive très appréciée de tous.

Les 7 & 8 juin, le village a ensuite vibré au rythme des traditions irlandaises, à l'occasion de la première édition officielle du festival. Cette rencontre festive et musicale a largement dépassé toutes les attentes. Le public était au rendez-vous, et les musiciens, nombreux et enthousiastes, ont animé les trois bars du village tout au long du week-end, pour des sessions qui ont ravi les curieux comme les connaisseurs. Le samedi et le dimanche matin, les stages de chant, danse, guitare, violon, whistle et flûte traversière ont affiché complet. Que ce soit pour s'initier ou se perfectionner, les stagiaires sont repartis avec des souvenirs sonores et humains inoubliables.

Le concert du samedi soir a été un véritable temps fort : 220 personnes ont applaudi chaleureusement les groupes **FLOWING TIDE** et **RUN**, dans une ambiance chaleureuse et festive.



Le repas du dimanche, organisé au profit du festival, a quant à lui rassemblé 200 convives autour du traditionnel aligot. Le soir, le **Grand Bal Irlandais** a attiré 194 danseurs, débutants ou passionnés, guidés par **Patrick PALLU** pour une initiation avant de se lancer joyeusement dans les danses traditionnelles au son du **Duo BARBAR**. Enfin, les plus courageux et les plus gourmands se sont retrouvés dès 8h00 du matin le lundi pour le traditionnel **petit-déjeuner aux tripoux**, à l'Auberge Fleurie, toujours en musique, bien sûr !

La municipalité tient à exprimer ses remerciements à tous ceux qui ont rendu cet événement possible. En premier lieu, **Michel et Jeanine ROMIEU**, les initiateurs passionnés de ce projet, sans qui rien n'aurait vu le jour. Un grand merci également au **Foyer Rural**, qui a accepté de porter le festival tant sur le plan financier que logistique, ainsi qu'à **Doriane**, en charge de la communication, pour son engagement constant. Enfin, merci à **tous les bénévoles**, dont l'énergie, la générosité et le dévouement ont permis de faire de cette première édition une véritable réussite. Nous remercions également **tous les commerçants** pour leur implication tout au long du week-end, ainsi que **l'ensemble des musiciens venus de toute la France**, pour leur intérêt envers ce premier festival et leur attitude exemplaire, aussi bien sur scène que dans le village.

Au vu de cette belle effervescence populaire, la deuxième saison du **Festival Eire In Nayrac** s'annonce d'ores et déjà comme une évidence.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures musicales !



Etat Civil

Ils nous ont quittés

- ☆ Paulette DUPIEU, née LAURENS
- ☆ Jeanine MOISSET, née VEYRES
- ☆ Emile BORIES
- ☆ Gérard GASTAL
- ☆ Gilbert PANISSIER

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

- ☆ Chantal et Gérard POULENARD



Plaquette réalisée par la Commission Communale de Communication et Dorian SOLON



À retrouver tout l'été (juillet et août)

Lundi
20h30

Soirées Randonnées

Départ de la mairie. Renseignements : 06-73-40-23-20 OU 06-85-11-99-54.
Organisateur : Section Gymnastique (Foyer Rural du Nayrac).

Mercredi
21h

Concours de pétanque nocturne

Au terrain de pétanque. Concours en 3 parties. Jet de but 21h précises.

En doublette formée. Ouvert à tous et à toutes.

Engagement 10€ par équipes. Nombreux lots (25% des équipes primées).

Organisateur : Club de pétanque Nayracois.



Mercredi
2 Juillet
10h-12h

Halte Jeux du relais petite enfance

Enfants 0 à 6 ans. À la salle du conseil de la mairie.

Entrée gratuite.

Organisateur : Communauté de communes Comtal Lot & Truyère.

Vendredi
4 Juillet

Rallye du Rouergue

À la bosse de Crussac.

Toute la journée, retransmission sur téléviseur grand écran des résultats et commentaires en direct sur CFR TV.

Buvette, aligot/saucisses, sandwiches, glaces tout au long de la journée (paiement CB possible).

Entrée gratuite.

Organisateur : ARMA.



Dimanche
13 Juillet
12h

Repas Truite Aligot

À l'Espace Multiculturel.

Tarifs: Adultes : 20€ ; Enfants -11ans : 10€ ; Gratuit - de 4 ans

Réservations jusqu'au 9 Juillet : 05-65-44-41-33 ou 06-85-11-99-54

Organisateur : Section Gymnastique et Musiciens du Nayrac (Foyer Rural du Nayrac).

Mercredi
16 Juillet
10h-12h

Halte Jeux du relais petite enfance

Enfants 0 à 6 ans. À la salle du conseil de la mairie.

Entrée gratuite.

Organisateur : Communauté de communes Comtal Lot & Truyère.

Jeudi
24 Juillet
19h

Marché Gourmand Nocturne

À l'Espace Costes.

Buvette et restauration sur place.

Animé par les Musiciens du Nayrac et Fred Bonnet & Virginie.

Organisateur : Mairie du Nayrac.





Samedi 26 Des Femmes et des Court-Métrages

Dimanche A l'Espace Multiculturel.

27 Juillet

Réservations : cineyraccine@gmail.com ou 06-44-25-78-00.

Organisateur : Section Cinéma (Foyer Rural du Nayrac).



Le festival Des Femmes et des court-métrages ouvre ses portes pour une deuxième édition à l'Espace Multiculturel du Nayrac, les 26 & 27 Juillet 2025.

Neuf courts-métrages, primés, réalisés par des femmes, sont à l'affiche. Tous nous seront présentés par des femmes qui ont participé à les créer (réalisatrices, scénaristes, cheffes opératrices, etc.).

Annabelle Amoros, réalisatrice de Tornades, pré-sélectionné aux César, est la marraine de cette édition.

Le Festival est ouvert à tous : curieux, passionnés ou si vous avez simplement envie de passer un bon moment, et repas, ensemble.



Samedi 26 Juillet - 14h00 à 23h30
Projections et temps de rencontres avec les intervenantes
Repas Tajine - Veau : 20h00

Dimanche 27 Juillet - 10h00 à 13h30
Projections et temps de rencontres avec les intervenantes
Clôture avec apéritif
Repas Alligot - Saucisses
12h10

Pass Samedi: 8,50€
Pass Dimanche: 7,50€
Pass Deux jours: 13,50€
Repas: 14,00€

Programmation et Cinéastes invitées

Tornades, pré-sélectionné aux César, Annabelle Amoros, Marraine de la 2ème édition
Attention Brouillard, Alice Brygo
Adieu Tortue, Selin Öksüzoglu
Deux personnes échangeant de la salive, Anna Brun
L'Ainée, Flavia Cordey
Le grand Calao, Julia Colin
Nous ne serons pas les derniers de notre espèce, Mili Pecherer
Partir un jour, Audrey Bauduin
Sainte Baume, Anne Mattatia

Réservation : cineyraccine@gmail.com
ou 06 44 25 78 00



Mercredi
30 Juillet
10h-12h

Halte Jeux du relais petite enfance

À la salle du conseil de la mairie. Entrée gratuite.

Organisateur : Communauté de communes Comtal Lot & Truyère.



AGENDA DES ANIMATIONS ÉTÉ 2025



Week-end
du 1 au 3
Août

Fête de la Saint-Etienne

Organisateur : Foyer Rural le Nayrac.



Vendredi 1 Août, 21h30 :

Cinéma en Plein-Air "Vingt Dieux"

Au dessus de l'Espace Multiculturel. Tarif : 6€/pers.

1h 30 - Drame - Tout public (2024)

De Louise Courvoisier, Avec Clément Faveau, Maïwène Barthélemy, Luna Garret Totone, 18 ans, passe le plus clair de son temps à boire des bières et écumer les bals du Jura avec sa bande de potes. Mais la réalité le rattrape : il doit s'occuper de sa petite soeur de 7 ans et trouver un moyen de gagner sa vie. Il se met alors en tête de fabriquer le meilleur comté de la région, celui avec lequel il remporterait la médaille d'or du concours agricole et 30 000 euros. César de la meilleure première oeuvre, "Vingt dieux", expression paysanne employée pour manifester sa joie ou sa colère, nous transporte dans un petit village du Jura, département reconnu pour la qualité de son fromage comté.



Samedi 2 Août, 20h : Apéro Concert

Avec les groupes Moonsters et Shine
Restauration sur place



Dimanche 3 août :

À partir de 8h : Déjeuner Tripoux/
Tête de veau
(sur place ou à emporter)

10h30 : Messe

11h30 : Vin d'honneur offert par la
Mairie

15h :

- Courses de tracteurs :
 - tondeuses (pour les grands)
 - pédales (pour les plus jeunes)

Inscriptions : 06-67-75-21-35.

Chaque participant devra venir avec son tracteur.

Champ en face de l'Auberge Fleurie.

15h30 - 18h30 : Jeux en Bois

À partir de 19h30 :

Apéro animé par "Les Duganels"

Repas : Rougail Saucisse
par "Saveurs des îles"



22h : Tirage de la Tombola

AGENDA DES ANIMATIONS ÉTÉ 2025

**Mercredi
6 Août
10h-12h**

Halte Jeux du relais petite enfance (0-6 ans)

À la salle du conseil de la mairie. Entrée gratuite.

Organisateur : Communauté de communes Comtal Lot & Truyère.



Jeudi 7 Août, 19h Marché Gourmand Nocturne

À l'Espace
Costes.
Buvette et
restauration
sur place.



Animé par les Musiciens du Nayrac
et Fred Bonnet & Lydie Roussel.
Organisateur : Mairie du Nayrac.

Mercredi 13 Août, 16h30 Histoire Contées

Au Square des fleurs. Gratuit.
Organisateur : Foyer Rural du Nayrac.



Jeudi 14 Août, 20h Sanglier à la Broche

À l'Espace Multiculturel.

Réservations : 05-65-48-11-30.

Organisateur : Société de chasse le GAF Le Nayrac.



**Vendredi
6 Septembre
20h30**

Cinéma au Nayrac

À l'Espace Multiculturel. Entrée libre.

Organisateur : Section Cinéma (Foyer Rural le Nayrac).

Après plusieurs mois de tournage au cœur du Cantal et de l'Aveyron, à aller à la rencontre de celles et ceux qui font vivre nos territoires et à visiter les lieux emblématiques de ces deux départements, Sylvie Pullès est heureuse de vous présenter la sortie du film documentaire "Sylvie Pullès sur les routes du Cantal et de l'Aveyron".

A travers ce film, d'une durée de 70 minutes, elle vous propose un petit périple du nord du Cantal jusqu'au sud de de l'Aveyron pour découvrir nos terroirs, nos traditions, notre histoire et ce qui fait tout l'art de vivre dans notre si belle région.

Ce film de Cyrille Gallais, est réalisé grâce au soutien du conseil départemental du Cantal et du conseil départemental de l'Aveyron, entre autre.

La projection sera suivie d'un échange et d'une séance de dédicace du livre de Sylvie Pullès.



**Vendredi
12 Septembre
20h30**

Spectacle

À l'Espace Multiculturel. Tarif : 15€/pers. Réservations : 07-82-07-17-07
ou lucette.serge@hotmail.fr.

Organisateur : Section Musique (Foyer Rural le Nayrac).

L'Eurovision, Mbappé, la politique, un rôti de veau, le fact-checking... Rémy de la chaîne YouTube Juste Milieu sort de son bureau pour aller raconter des âneries sur les planches. Un one-man-show cocasse pour tous ceux qui aiment bien rire là où il ne faut pas... Attention : ça s'annonce zinzin !



**Vendredi
6 Septembre
20h30**

Cinéma au Nayrac

À l'Espace Multiculturel. Tarif : 6€/pers; 2,50€/enfants.

Organisateur : Section Cinéma (Foyer Rural le Nayrac).

16h00 : LES LUMIÈRES DE LA VILLE

De Charles Chaplin. Avec Charles Chaplin, Virginia Cherrill, Harry Myers
Comédie dramatique, Romance, France, 1931 (reprise en 2019), 1h27

Un vagabond s'éprend d'une belle et jeune vendeuse de fleurs aveugle qui vit avec sa mère, couverte de dettes. Suite à un quiproquo, la fleuriste s'imaginer le misérable, qui vient de lui acheter une fleur, en milliardaire...



20h30 : L'HISTOIRE DE SOULEYMANE

De Boris Lojkine. Avec Abou Sangaré, Alpha Oumar Sow, Nina Meurisse
Drame, France, 2024, 1h34

Tandis qu'il pédale dans les rues de Paris pour livrer des repas, Souleymane répète son histoire. Dans deux jours, il doit passer son entretien de demande d'asile, le sésame pour obtenir des papiers. Mais Souleymane n'est pas prêt.

51° RALLYE ROUERGUE RODEZ AVEYRON OCCITANIE

Aux riverains situés sur le parcours du rallye.

Epreuve Spéciale 3/7 LE NAYRAC – PONT DE LETH

Madame, Monsieur,

Le Rallye du Rouergue passera devant chez vous en épreuve chronométrée le vendredi 4 juillet. Le Départ aura lieu au Jardy, Bosse, Crussac, D135 Lacombe, Pont de Leth. En conséquence les routes empruntées routes communales et D135, seront fermées par arrêté le

VENDREDI 4 JUILLET de 9h15 à la fin de l'épreuve (vers 22h00, sauf imprévu).

Nous vous demandons de prendre vos dispositions. Vous ne pourrez pas utiliser de véhicule ce jour-là aux horaires indiqués (voiture, camion, tracteur...).

Soyez attentifs à la protection de vos enfants, de vos animaux ...

Quoiqu'il en soit, nous sommes à votre écoute pour résoudre tout problème que pourrait engendrer cette manifestation. De même, si un problème imprévisible survient le jour même pendant l'épreuve spéciale téléphonez au

05 65 78 17 43

En ce qui concerne les périodes de reconnaissances, elles se dérouleront dans le strict respect du Code de la Route (Evitez tout de même de rouler à contre-sens). Elles auront lieu le

SAMEDI 28 JUIN de 9h à 19h et DIMANCHE 29 JUIN de 7h à 13h

MERCREDI 2 JUILLET de 9h à 19h,et JEUDI 3 JUILLET de 7h à 13h

En vous remerciant de votre compréhension, recevez, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

L'organisation du Rallye du Rouergue

LES FEUX DE PLEIN AIR

Durant la saison printanière et avant la sécheresse estivale, nombreux sont les aveyronnais qui, à titre privé, professionnel ou à l'occasion de manifestations, souhaitent brûler leurs déchets verts ménagers ou agricoles, faire un feu de joie ou simplement des grillades. Afin de prévenir le risque d'incendies d'origine humaine qui, selon l'Observatoire des Forêts Françaises, proviennent à 70 % d'activités économiques ou d'activités quotidiennes, les feux en plein air sont strictement réglementés.

Au niveau départemental, l'arrêté préfectoral n°12-2021-01-07-006 du 07 janvier 2021 hiérarchise le niveau d'encadrement des feux de plein air, en fonction des périodes de sécheresse, des déchets brûlés, de leur emplacement, de la météo etc... A ce titre, il est important de préciser que ce texte prévoit que **tout type de feu en plein air demeure formellement interdit** :



- dans les périmètres de protection de l'atmosphère (PPA) ou dans les zones sensibles à la dégradation de la qualité de l'air ;
- en cas de période de pollution de l'air ;
- lorsque les services météo annoncent une vitesse de vent supérieur à 25km/h de moyenne. A savoir que tout brûlage en cours devra être interrompu en cas de dépassement de cette vitesse.

En dehors de ces cas, le brûlage n'est pas libre et il conviendra de respecter les consignes édictées dans le tableau ci-dessous qui recense les divers types de feux et de déchets brûlés.

A savoir, dans tous les cas, le brûlage en plein air des déchets ménagers reste strictement interdit.

En cas de non-respect de la réglementation, les administrés sont passibles de contraventions appliquées par le maire ou les gendarmes.

TYPE DE FEUX	FORMALITES DES ADMINISTRÉS	FORMALITÉS DU MAIRE
Feux de cuisson et de loisirs sur les terrains privés bâtis, les campings, les aires de loisirs (Barbecue etc...)	Libre sur les terrains privés bâtis comme les jardins. Dans les campings et aires de loisirs, libre si le règlement intérieur le prévoit, sinon interdit. Ces feux sont libres, même en période très dangereuse.	
Feux de cuisson et de loisirs en dehors des terrains privés bâtis, à destination privée (camps, etc...)	Interdiction de principe, sauf dérogation spécifique accordée par le maire (pour des camps de scouts, des colonies etc...). Demeure possible en période très dangereuse.	
Feux publics, à destination du public (Monsieur Carnaval, etc...)	Interdiction si brûlage à moins de 200 mètres des zones classées à un niveau d'alerte feux de forêts « fort » et plus sur le plan départemental de protection contre l'incendie. Dans toute autre situation, il est nécessaire de faire une demande d'autorisation en mairie. Demeure possible en période très dangereuse.	
Feux d'artifices	Interdiction à moins de 200 m des zones classées à un niveau d'alerte feux de forêts « fort » et plus sur le plan départemental de protection contre l'incendie, sinon demande d'autorisation au maire.	
Feux de déchets et biodéchets ménagers, de jardins particuliers et de parcs (branchage, légumes, emballages...)	Interdiction	
Lanternes volantes	Interdiction	

DDT : ddt-chef.foret@aveyron.gouv.fr

LEXIQUE :

ENC : Espace Naturel Combustible

OGM : Organisme Génétiquement Modifié

SDIS ET CODIS : Même chose, Service Départementale d'Incendie et de Secours

Quels sont les effets de la chaleur ?



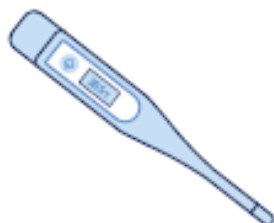
Crampes



**Fatigue
inhabituelle**



**Maux
de tête**



Fièvre > 38°C



**Vertiges /
Nausées**



**Propos
incohérents**

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je reste au frais
chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau
sans attendre d'avoir soif



Je me mouille
le corps



Je ferme les volets
et fenêtres



Je privilégie des
activités douces



Je mange frais
et équilibré



J'évite de boire
de l'alcool



Je prends
des nouvelles
des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,
si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

La canicule, c'est quoi ?



Il fait très chaud.



La température ne descend pas la nuit, ou très peu.



Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**



DT08-337-23DE

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66* (appel gratuit)
<https://sante.gouv.fr>

www.meteo.fr pour consulter la météo
et la carte de vigilance

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits. Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

Comment éviter une épidémie de chikungunya, de dengue et/ou de zika en métropole ?

Présent depuis des années en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'océan Indien, le **moustique tigre** s'est installé depuis 2004 en France métropolitaine¹.

Ce moustique peut être vecteur de certaines maladies infectieuses et propager une épidémie :

1 

À l'occasion d'un voyage dans un pays où l'une de ces trois maladies circule, une personne peut se faire piquer par un moustique infecté par le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika.

2 

À son retour en métropole, cette personne malade peut être à nouveau piquée par un moustique tigre sain. Ce moustique infecté peut alors transmettre le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika à une autre personne saine en la piquant. Le virus se propage de cette manière à d'autres personnes. C'est pourquoi il est nécessaire d'adopter les bons réflexes pour éviter toute propagation de ces maladies.

CONSEILS AUX VOYAGEURS

Soyez particulièrement vigilant même après votre retour d'une zone tropicale :

Consultez un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées (pour le zika).



Comment se protéger des piqûres

- 1 J'applique sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée². Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes. 
- 2 Je porte des vêtements couvrants et amples. 
- 3 Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée. 
- 4 J'utilise des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur. 
- 5 Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais. 

1. La carte d'implantation du moustique *Aedes albopictus* est disponible sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques>

2. La liste des produits anti-moustiques recommandés est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/repulsifs-moustiques>

Pour plus d'informations :

www.solidarites-sante.gouv.fr
www.santepubliquefrance.fr
www.occitanie.ars.sante.fr

© ARS Occitanie - Juin 2021
 Conception : Agence ARS Occitanie - Illustrations : Agence ARS Occitanie
 Production : Agence ARS Occitanie - Diffusion : Agence ARS Occitanie
 Crédits : Agence ARS Occitanie - Agence ARS Occitanie

ARS Occitanie 26-28 Parc club du Millénaire
 3025, rue Henri Becquerel 34067 MONTPELLIER
 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. IMPRIMER PAR NOS SOINS.

MOUSTIQUE TIGRE

Maintenant qu'il est **LÀ** à nous d'agir **ICI**



EN OCCITANIE

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger. Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.



LES BONNS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éliminer les larves de moustiques chez nous



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres et arbustes avant avril,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) entretenir votre jardin.

Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*, qui est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique tigre est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il peut aussi dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.



Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !

signalement-moustique.anses.fr



Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Le moustique qui vous pique est né chez vous !

Près de nos maisons, les moustiques trouvent : de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant, des endroits pour pondre dans les eaux immobiles, des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Le moustique tigre est fortement affilié à l'Homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Il a besoin de petites quantités d'eau immobile pour se développer : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Les **produits anti-moustiques** (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.